

“ Toutefois, ce n'est pas seulement un malaise temporaire qui apparaît dans ces cas. Le Dr Mey, de Berne, rapporte un cas de mort dû à la formation de ces vapeurs.

“ Le Dr Mey s'est trouvé un jour dans l'obligation d'entreprendre une opération qui dura plusieurs heures.

“ L'opération fut faite pendant la nuit, et, outre l'opérateur, un confrère du chirurgien et deux garde-malades étaient dans la chambre.

“ On administra le chloroforme, et les vapeurs de ce dernier venant en contact avec le gaz d'éclairage produisirent une toux très forte.

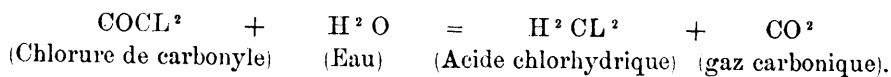
“ Quelques heures après l'opération, le Dr Mey fut atteint d'une dyspnée qui dura plusieurs heures. Les deux garde-malades éprouvèrent le même malaise et l'une d'elle mourut.”

Après avoir lu cet article, je pensai immédiatement à ce qui m'était arrivé, et comme la même chose s'est répétée pour moi il y a deux jours, j'ai cru qu'il serait intéressant de vous mentionner le fait.

Que se passe-t-il donc quand les vapeurs du chloroforme arrivent en contact des vapeurs dégagées par un bec d'éclairage qui brûle ?

L'oxyde de carbone se combine directement avec le chlore pour former un gaz qu'on nomme *chloroxycarbonique* ou *chlorure de carbonyle* nommé aussi *gaz phosgène*. Un volume d'oxyde de carbone se combine avec un volume de chlore pour former un volume de gaz chloroxycarbonique.

La densité de ce dernier représente la somme de densité des gaz oxyde de carbone et chlore. C'est un gaz suffocant. Il est décomposé par l'eau avec formation de gaz carbonique et d'acide chlorhydrique.



A cause de sa densité, le gaz chlorure de carbonyle est beaucoup plus dangereux si vous administrez le chloroforme sur un lit très bas plutôt que sur une table.

Il va sans dire que dans une pièce bien aérée il n'y a aucun danger.

Par conséquent, pas d'administration de chloroforme en présence du gaz d'éclairage dans une pièce close, vous éviterez par là même un danger assez sérieux, puisque les effets de ce gaz de formation nouvelle peuvent amener la mort.

M. HERVIEUX.—J'ai eu dans ma pratique un cas absolument semblable, qui a offert tous les symptômes décrits par M. Asselin. La malade, placée sur un lit bas, eut une syncope ; parmi les assistants, ceux qui étaient penchés près du lit furent pris de picotement dans la gorge et d'une forte toux ; les personnes qui se tenaient debout ne furent nullement incommodées. On dut ouvrir largement les portes et les fenêtres et l'on eut quelque peine à ramener la malade.

M. DUBÉ.—L'éclairage avec une lampe à pétrole ou une bougie permettrait d'éviter le danger.